

A M P A - lien

Section de la Somme de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

3^{ème} trimestre 2019

Numéro 9

Mot du président

Chers amis,

Le jury, sous la houlette de Paulette Caron, s'apprête à récompenser les lauréats des divers concours consacrés à la « Défense de la langue française », ce qui confirme que nous approchons de la fin de l'année académique !

Le programme de la JAAP est bouclé et a dû vous parvenir. Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette journée consacrée à la culture picarde. D'ici là je vous souhaite un beau début d'été.

Le Président, Bernard PHAN

Date à retenir

Mercredi 11 Septembre 2019

9 h 30 à 16 h 30

Conférence : « *Un type différent d'agriculture est-il possible et pourquoi est-il nécessaire au seuil du XXI^{ème} siècle* » par Vincent Chombart, pépiniériste « zéro phyto » à Hombleux, le matin et l'après-midi, visite de deux exploitations à Chépy.

Un déjeuner sur place sera possible sur inscription préalable (20€)

Inscription 11 Septembre 2019 →



23 Mars 2019 : le Palais Bourbon

La conférence de Jean-François Delhay « le Palais Bourbon du XVIII^{ème} au début du XX^{ème} siècle, histoires et anecdotes, certaines un peu scandaleuses mais souvent oubliées » passionna l'auditoire de la réunion annuelle de la section au Logis du Roy à Amiens le 23 mars 2019. Architecte et historien M. Delhay exerça, dans ce palais, ses talents durant six années.



Son propos, parfois non dépourvu d'humour, fut abondé de plans anciens : phases de construction, modifications, à travers les vicissitudes des époques. Il surplomba finalement l'ensemble par des vues aériennes actuelles, dégageant la majorité des lieux dans l'axe de la place de la Concorde et de la Madeleine, proche des jardins du Tuileries et des Champs Elysées.

Commandité par Louise-Françoise de Bourbon, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan dans un paysage bucolique, vendu ensuite à Louis XV, devenu sous la Révolution « Ecole de Travaux Publics », le palais appartient aussi à un officier zélé de Napoléon 1er... finit par être propriété de l'Assemblée Nationale.

Depuis, questeurs, architectes, artistes et artisans spécialisés s'emploient sans relâche à la sauvegarde de ce fleuron du goût français, abritant ce haut lieu de la vie politique qu'est la Chambre des Députés. *Mireille Hollville*

In memoriam

Madame Marie-Hélène Tuilier, Professeur des universités honoraire, Officier dans l'Ordre des Palmes académiques, nous a quitté à la suite d'une longue maladie. Nous adressons à sa famille nos vives condoléances.

Promouvoir l'enseignement

Des supports variés ont permis, au cours des siècles, de promouvoir l'enseignement en France, tels les timbres au XX^{ème} siècle.



Médiateur de la République

La conférence de Patrick GOHET – Adjoint au Défenseur des Droits Jacques TOUBON – sur le thème : « Le droit et les aspirations de la société française face au handicap » eut lieu le 25 avril 2019 à l'Hôtel des Feuillants, grâce à Laurent SOMON, Président du Conseil Départemental ; projet initié par Mtre Jean-Rémy BOURRE, ancien bâtonnier au Barreau d'Amiens.

Energique, pragmatique, juste et généreuse, cette conférence fut un pressant appel à la participation citoyenne « chacun et chacune du corps social (...) doit sentir sa dignité respectée », ce qui incite à une application plus stricte des lois, des structures, à les compléter si besoin nationalement et internationalement par une politique encore plus volontariste. La société inclusive, tenant compte des réalités multiformes et des divers degrés de handicap nécessite un meilleur accompagnement pour la dématérialisation des services publics ; l'intégration d'éducateurs spécialisés, formés en accord avec les enseignants ; l'accélération de l'aménagement du territoire contre l'isolement, l'accès à internet pour tous etc...

Il rappela les divers moyens institutionnels, juridiques, les instances où siègent le Défenseur des Droits, 11^{ème} personnage de l'Etat, les 250 collaborateurs (juristes, sociologues...), les 550 délégués départementaux pouvant recevoir notamment en mairie. Ils aident à prendre des décisions, défendent et incitent les réponses aux problèmes dont ils sont saisis. Une campagne de sensibilisation sera lancée pour démontrer qu' « à 80% on pourrait mieux vivre partout » (sic).

Il s'agit d'amplifier une politique nationale et européenne de solidarité « l'inclusion ne pouvant être pleinement efficace que si elle apporte une solution à tout le monde » (sic).

Mireille Hollville

Médiatrice départementale Somme

Conseil départemental de la Somme
43, rue de la République, - 80 026 Amiens Cedex 1
Mél: cg-mediateure@somme.fr
☎ Secrétariat : 03 22 71 82 11